

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
ISLE ET CREMPSE  
EN PÉRIGORD



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
ISLE DOUBLE LANDAIS



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
ISLE VERN SALEMBRE



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
LE GRAND-PÉRIGUEUX



## Emmanuel LEGAY Président du Pays de l'Isle en Périgord

Chers collègues, chers partenaires,

Le présent rapport me donne l'occasion de témoigner de l'action conduite en 2022 par le syndicat mixte pour assurer l'équilibre de chacun des bassins de vie qui forment le Pays de l'Isle en Périgord auquel chacun de nous est attaché. La recherche d'une **harmonie entre les composantes urbaines et rurales** du territoire anime à ce titre chacune des décisions adoptées par le Comité Syndical.

L'année 2022 a été l'occasion de souligner l'impact et l'intérêt que revêt l'action du syndicat mixte en termes d'**ingénierie partagée** et d'**animation territoriale**. Ainsi, sur la base des séminaires qui ont conduit, en 2021, à composer le **projet de territoire Isle en Périgord 2030**, nous avons renouvelé notre engagement partenarial avec la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du **contrat de Développement et de Transitions 2023-2025**, et avons honoré avec succès la candidature au **volet territorial des fonds européens 2021-2027**.

Une année particulièrement riche sur le champ de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, qui nous a conduit à prendre une part active à la Conférence régionale des SCoT initiée par la loi Climat et Résilience. Je souhaitais bien entendu souligner le **SCoT du Pays de l'Isle en Périgord**, validé par le Comité Syndical le 12 décembre 2022 et à présent soumis à la concertation en vue d'une mise en œuvre en fin d'année 2023.

Je ne saurais conclure sans aborder le **Projet Alimentaire Territorial, projet clé et identitaire du Pays de l'Isle en Périgord**. Nous poursuivons notre démarche de façon stratégique, en l'inscrivant de façon durable dans le temps. 2022 est également l'année du passage à l'action : nous avons lancé le **programme pédagogique "Ceux qui nous régale"** et, entre autres, largement dynamisé notre action de formation auprès des acteurs de la restauration collective. Je sais pouvoir compter sur vous pour **enrichir le champ partenarial**, élément clé de la réussite durable de notre PAT.

**L'année 2023 renforcera encore notre ambition** : les prochaines semaines me donneront l'occasion de revenir, par exemple, sur notre défi Familles à alimentation positive.

Enfin, je saisis l'occasion du rapport d'activité pour **remercier l'ensemble des partenaires du Pays** qui, par leurs propositions et leurs projets accompagnent notre ambition pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

Recevez mes plus cordiales salutations.



## Présentation du territoire



**149 201**

HABITANTS  
(recensement population  
INSEE 2020)

**38%**

DE 30-60 ANS

**0,7%**

TAUX DE  
CROISSANCE  
ANNUELLE  
ENTRE 1999-2004



**57%**

DE MILIEUX NATURELS

**109 859 ha**

DE FORÊT

**15 000 ha**

DE MILIEUX HUMIDES



**39 000**

EMPLOIS GÉNÈRENT  
UNE MOBILITÉ  
QUOTIDIENNE  
(déplacements hors  
commune de résidence)



**82 351**

LOGEMENTS

**84 ha/an**

CONSOMMÉS  
ENTRE 2009-2014



**1<sup>er</sup>**

BASSIN D'EMPLOI  
DE LA DORDOGNE

**59 000**

EMPLOIS

**40%**

DES EMPLOIS DU  
DÉPARTEMENT

**8 700**

ENTREPRISES



# Isle en Périgord 2030

L'année 2021 était marquée par **l'élaboration et la formalisation du projet de territoire** ; démarche partagée, qui impliquait les « forces vives » du Pays, notamment ses élus, responsables associatifs, entrepreneurs et, plus généralement, les acteurs du bassin de vie.

La **dimension socio-économique** est le marqueur incontestable de ce projet partagé. En mettant en perspective les **multiples facettes du cadre de vie** qu'offre le territoire, il contribue à renforcer l'économie résidentielle et à relancer ses **activités exportatrices de production**.

Il est le socle commun des politiques contractuelles de développement territorial renouvelées en 2022 auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Dordogne.



## Le Contrat régional de Développement et de Transitions 2023-2025, c'est quoi ?

Le contrat incarne une stratégie territoriale partagée entre le territoire et la Région.

### En pratique

- Une **contractualisation renouvelée** qui renouvelle et centralise le Contrat de Dynamisation et de Cohésion Territoriale
- Un **contrat dynamique** coanimé par le Pays et le pôle DATAR pour le compte des partenaires projets
- Un contrat auquel figurent les **projets les plus démonstratifs** des enjeux partagés avec la Région
- Une **actualisation régulière** des projets et des réalisations
- Un contrat dynamique 2026 : une **année de revoyure** préalable à une nouvelle période triennale de contractualisation
- Un **Comité de Pilotage** qui évalue et ajuste la programmation des projets ; **instance paritaire** formée des Présidents d'EPCI, d'élus représentant la ruralité et d'acteurs de la société civile

## Les modalités d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine



## Le Pays... quel rôle ?

- 1 Une ingénierie du développement territorial dans le cadre d'une stratégie partagée
- 2 Un accompagnement des maîtres d'ouvrage porteurs de projets
  - Échanges directs avec le chef de projet de cohésion territoriale et les chargées de mission
  - Mobilisation de l'ingénierie thématique
    - Chargée de mission  
Dynamisation économique
    - Chargée de mission  
Projet Alimentation Territorial
  - De nouveaux réseaux d'acteurs qualifiés
- 3 Une coordination avec la mise en œuvre du volet territorial des fonds européens

## Le projet stratégique partagé... quels objectifs ?

1

RENDRE LE **CADRE DE VIE**  
QU'OFFRE LE TERRITOIRE TOUJOURS  
**PLUS ATTRACTIF ET SOLIDAIRE**

### Comment ?

En développant <b>l'économie résidentielle</b> <i>Tourisme, habitat, services, cadre de vie, mobilités du quotidien</i>	En promouvant des <b>savoir-faire locaux</b> <i>Productions du territoire, commerce et artisanat (déclinaisons du Projet Alimentaire et d'actions auprès des artisans et commerçants)</i>
---	---

2

DÉVELOPPER SON **ÉCONOMIE** DE  
FAÇON **INNOVANTE ET SOLIDAIRE**

### Comment ?

En affirmant l' <b>identité</b> et le <b>rayonnement du territoire</b> <i>Nouvelles filières, nouvelles coopérations, nouvelles activités (formation, employabilité et qualification)</i>	En assurant la <b>transition écologique</b> <i>Préservation des milieux, nouvelles pratiques</i>
---	--

2022,

une année de transition  
vers le Contrat de  
Développement et de  
Transition qui ne rime  
pas avec année blanche

7  
PROJETS  
VALIDÉS

275  
M€  
DE SUBVENSIONS  
PROGRAMMÉES

2023,

une programmation  
dans un cadre qui  
demeure dynamique  
à laquelle figurent :

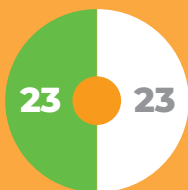
DES PROJETS  
SUSTRUCTURANTS SPÉCIFIÉS  
ET CONSOLIDÉS

DES PROJETS EN AMORÇAGE À  
PLUS LONGUE ÉCHÉANCE

## Première itération du Contrat en chiffres !

**46**  
PROJETS

Projets "matures"



Projets à plus long terme

**70,5 M€**  
D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS

**3,5**  
POSTES D'INGÉNIERIE SOUTENUS



### Un équilibre dans le rapport rural – urbain

(INSEE / Urbain : Périgueux, Champcevinel, Chancelade, Marsac et Coulounieix-Chamiers)

TERRITOIRE	NBRE PROJETS	INVEST.	% PROJETS	% INVEST.
<b>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE GRAND-PÉRIGUEUX</b>	<b>33</b>	<b>56,7 M€</b>	<b>72%</b>	<b>83%</b>
Secteur rural	18	25,7 M€	39%	38%
Secteurs urbains	15	31 M€	33%	45%
<b>COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ISLE</b>	<b>11</b>	<b>11,9 M€</b>	<b>24%</b>	<b>16%</b>
Isle et Crempse en Périgord	4	905 K€	8%	1%
Isle Double Landais	4	5 955 K€	9%	8%
Isle Vern Salembre	3	4,5 M€	7%	7%
<b>INGÉNIERIE DE COHÉSION TERRITORIALE - 4ETP ANIMATION DU PROJET ALIMENTAIRE</b>	-	<b>603 k€</b>	<b>4%</b>	<b>1%</b>

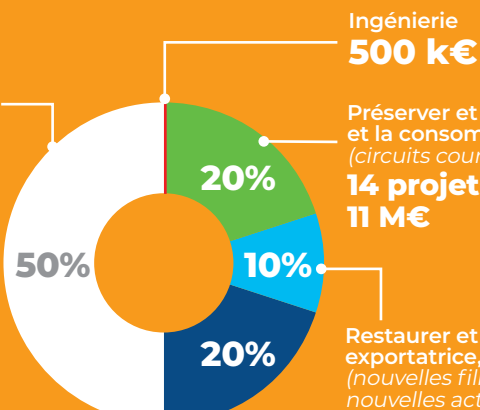
### Une variété stratégique

Conforter l'économie résidentielle (tourisme, habitat, services, mobilités du quotidien)

**19 projets**  
**44 M€**

Placer l'innovation au service d'une transition intégrée écologique, sociale et économique (qualité environnementale, nouvelles pratiques)

**7 projets**  
**7 M€**



Ingénierie **500 k€**

Préserver et optimiser la production et la consommation locale (circuits courts, artisanat et commerce)

**14 projets**  
**11 M€**

Restaurer et développer une économie exportatrice, au-delà du Pays (nouvelles filières, nouvelles coopérations, nouvelles activités, formation et qualification)

**5 projets**  
**7 M€**

## Le CRTE de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois

### Le Pays, maître d'œuvre du CRTE

Porté à l'échelle de la Vallée de l'Isle étendue au Pays de Saint-Aulaye et au Périgord Ribéracois, le Contrat de Relance et de Transitions Écologique jette les bases d'un partenariat renouvelé entre l'État et les territoires. Le Pays anime ce programme auprès des services de l'État, des partenaires de projets et des managers des programmes "Petites villes de demain" du territoire.



agence nationale de la cohésion des territoires



**125 M€**  
INVESTIS À COURT TERME (45% des projets identifiés)





# Le volet territorial des Fonds Européens

## Programmation LEADER 2014-2020



Enveloppe initiale  
**1 600 000 €**



Dotation obtenue  
en 2019  
**91 410 €**

Dotation obtenue  
en 2022  
**346 168 €**

2 DOTATIONS  
COMPLÉMENTAIRES  
OBTENUES GRÂCE  
À :

- la bonne gestion par la structure et l'ensemble des partenaires de projets du programme (*animation territoriale, accompagnement des porteurs de projets, fluidité dans l'instruction des dossiers avec les services de la Région*)
- la multiplicité des projets prêts à être engagés offrant au programme une forte opérationnalité

## 1 BILAN QUANTITATIF / FIN 2021 VS FIN 2022

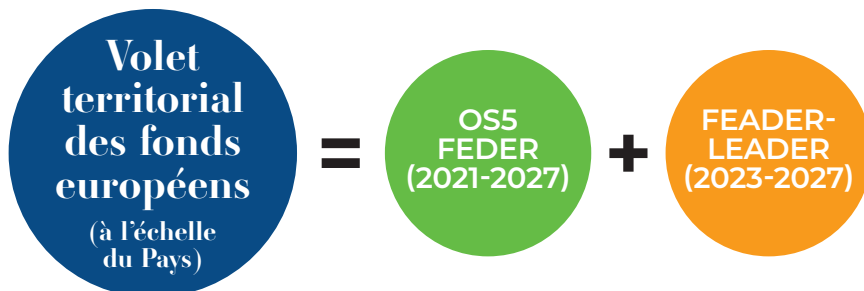
	SÉLECTION		PROGRAMMATION		PAIEMENT EFFECTIF	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
<b>Nombre de dossiers</b>	78	94	67	81	50	66
<b>Montant</b>	1 691 410,00 €	2 037 578,00 €	1 390 385,05 €	1 740 030,71 €	804 342,98 €	1 211 487,23 €
<b>Taux</b>	100%	100%	82,20%	85,40%	47,55%	59,46%

## 2 COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

2 réunions du Groupe d'Action Locale (GAL) se sont tenues pour :

- **sélectionner de nouveaux projets** inscrits sur liste de d'attente et pouvant être soutenus grâce à l'obtention d'une seconde dotation ;
- **programmer des projets sélectionnés** dont l'instruction est finalisée

**APPROCHE TERRITORIALE PLURI-FONDS DÉVELOPPÉE PAR LA RÉGION**



Future stratégie animée par le GAL (définie à la suite d'un travail de concertation avec les acteurs locaux et élus du Pays au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022).

Partenaire du Pays pour une meilleure cohérence dans l'instruction des dossiers

Le Pays de l'Isle en Périgord et le Département de la Dordogne mobilisent, dans le cadre d'une convention de partenariat, leur ingénierie pour qualifier la pré-instruction des projets qui seront proposés dans le cadre du programme 2021-2027. Ceci favorisera une lecture transversale des plans de financement, sécurisera et accélérera l'instruction des dossiers.

**2 L'EUROPE S'ENGAGE AVEC LE PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD**

RENDRE LE CADRE DE VIE DU PAYS ENCORE **PLUS ATTRACTIF ET SOLIDAIRE**



RENDRE L'ÉCONOMIE DU PAYS ENCORE **PLUS INNOVANTE ET SOLIDAIRE**

## MAQUETTE FINANCIÈRE DE LA PROGRAMMATION QUI PERMETTRA DE SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS DES PORTEURS DE PROJET DU PAYS

STRATÉGIE DU TERRITOIRE	OBJECTIFS	MONTANT DU FONDS EUROPÉEN			
		LEADER	FEDER OS5	Total	Ratio %*
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 1</b>	<b>RENDRE NOTRE CADRE DE VIE ENCORE PLUS ATTRACTIF ET SOLIDAIRE</b>	<b>922 000</b>	<b>1 840 000</b>	<b>2 762 000</b>	<b>59 %</b>
<b>Fiche-action 1</b>	Innovier en encourageant de nouvelles pratiques pour les mobilités	191 000			4 %
<b>Fiche-action 2</b>	Investir pour développer l'intermodalité autour des gares du territoire		340 000		7 %
<b>Fiche-action 3</b>	Innovier en rééquilibrant une offre touristique qui consolide l'identité du territoire	480 000			11 %
<b>Fiche-action 4</b>	Investir pour des équipements et des aménagements structurants et écoresponsables		1 500 000		33 %
<b>Fiche-action 5</b>	Innovier en soutenant et en développant des projets maintenant une vie locale dynamique et attractive, proches de l'environnement	251 000			4 %
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 2</b>	<b>RENDRE NOTRE ÉCONOMIE ENCORE PLUS INNOVANTE ET SOLIDAIRE</b>	<b>450 000</b>	<b>878 000</b>	<b>1 328 000</b>	<b>29 %</b>
<b>Fiche-action 6</b>	Innovier en soutenant une production et une consommation locales	450 000			10 %
<b>Fiche-action 7</b>	Investir pour conforter la dynamique de lieux hybrides		500 000		11 %
<b>Fiche-action 8</b>	Investir pour soutenir des démarches en faveur du commerce, de l'artisanat et des services		378 000		8 %
<b>COOPÉRATION FICHE-ACTION 9</b>	-		21 759	21 759	1 %
<b>ANIMATION/ GESTION FICHE-ACTION 10</b>	-	500 107		500 107	11 %
<b>TOTAL</b>		<b>1 872 107</b>	<b>2 739 759</b>	<b>4 611 866</b>	<b>100%</b>

\*% de la maquette fonds européens par objectif prioritaire et fiche-action

### POINTS À VENIR

- **Mise en conformité de la stratégie** avec l'intervention de la Région (politique sectorielle et contractuelle, fonds européens gérés directement par la Région (hors volet territorial))
- **Signature de la convention Région** (autorité de gestion) / Pays (Territoire porteur)
- **Réunion du GAL** : appropriation de la stratégie, définition du mode de fonctionnement dont la sélection des projets

### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Avant tout commencement de projet, il est requis de **prendre contact avec le Pays** pour connaître les possibilités de mobilisation de fonds européens au titre du volet territorial animé par le Pays afin de vérifier l'éligibilité de l'opération, puis de sécuriser les démarches suivantes.





# Le Pays, acteur de la modernisation du parc de logements privés

## 1 ISLE RÉNOV' - OPAH-RR DE LA VALLÉE DE L'ISLE



Ce programme d'accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie) facilite l'accès des propriétaires ayant des revenus modestes aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Départemental. Le Pays amène aux propriétaires des conseils techniques sur la priorisation des travaux, des conseils financiers pour être orienté entre les différents dispositifs d'aide, et un accompagnement administratif pour le dépôt des dossiers de demande de subvention.

Le programme Isle Rénov' a été renouvelé en 2021 pour 5 nouvelles années.

## 2 UNE INGÉNIERIE AU SERVICE DES CONVENTIONS VALANT OPÉRATION DE VALORISATION DU TERRITOIRE (ORT)

Les communes de Mussidan et de Montpon-Ménesterol, en partenariat étroit avec les communautés de communes Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais sont lauréates du programme de revitalisation nationale « Petites villes de demain ». L'année 2022 a été consacrée à la finalisation des conventions avec l'État, toutes deux signées en fin d'année. Pour le volet d'action des conventions concernant l'habitat privé, le Pays assurera une animation renforcée sur les secteurs prioritaires de Montpon-Ménesterol et de Mussidan, en lien avec les communautés de communes, l'objectif étant notamment de réduire le nombre d'immeubles vacants. Sur ces mêmes secteurs, le Pays accompagnera les propriétaires dans leurs projets de rénovation dans le cadre de l'opération Isle Rénov'.

En aidant à la requalification du parc vacant, le programme Isle Rénov' porté par le Pays est ainsi un levier pour aider à l'aménagement du territoire et à son développement, dans le respect des exigences de sobriété prévues par le SCoT.

## 3 2023, UNE ANNÉE DE TRANSITION VERS MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

L'année 2023 va connaître une évolution de l'organisation de l'accompagnement des propriétaires pour leurs projets de rénovation énergétique.

En effet, dans le cadre de la loi dite « Climat et Résilience » du 22 août 2021, un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) est mis en place, reposant sur un réseau de guichets d'information, de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique dits « Espaces Conseil - France Rénov' », assuré par les actuelles plateformes de rénovation énergétique. Le réseau intègre également des accompagnateurs agréés, dits « Mon Accompagnateur Rénov' ». Passage obligé pour pouvoir bénéficier de certaines aides de l'ANAH, le rôle de Mon Accompagnateur Rénov' est actuellement assuré par le Pays sur le territoire de la Vallée de l'Isle. Les missions de ce nouvel accompagnement recouvrent pour l'essentiel celles aujourd'hui assurées par le Pays, mais le champ des aides concernées est plus large, puisque certaines aides MaPrimeRénov' (aujourd'hui demandées en autonomie par les propriétaires) nécessiteront un accompagnement.

Pour rentrer dans ce nouveau cadre, le Pays va ainsi solliciter en 2023 l'agrément « Mon accompagnateur Rénov' ». À noter : l'agrément peut également concerner d'autres acteurs, notamment privés, le Pays ne sera donc plus la seule structure habilitée à accompagner les propriétaires sur le territoire de la Vallée de l'Isle.

Programme permis par le soutien financier de



### BILAN 2022

# 685

CONTACTS DE LA PART DES PROPRIÉTAIRES

# 190

VISITES À DOMICILE

# 155

DOSSIERS AGRÉÉS

# 3,7 Me

DE TRAVAUX

# 1,7 Me

DE SUBVENTION

### LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

La Fondation Abbé Pierre a soutenu 2 dossiers de réhabilitation en 2022

13 prêts ont également été accordés par Procivis, sécurisant le financement des projets concernés





# Le Projet Alimentaire Isle en Périgord



Notre ambition : "Redonner toute leur place à une agriculture et une alimentation de proximité, accessibles partout et par tous".

## Présentation du plan d'actions

Plan d'actions approuvé en janvier 2022 par le Comité de Pilotage. 40 acteurs mobilisés pour valider plus de 40 actions du projet autour du foncier, du renouvellement des générations de producteurs, de la logistique d'approvisionnement, de l'accès à tous à une alimentation locale et de qualité et de la sensibilisation pour un changement des pratiques alimentaires.

## COMITÉ DE PILOTAGE



LAURÉAT DE L'AAP 2021 DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROJET LABELLISÉ

40 STRUCTURES PARTENAIRES

40 ACTIONS

## Du concret du côté du PAT

### CINÉ DÉBAT

Organisation d'un ciné-débat en partenariat avec InPACT Nouvelle-Aquitaine et AgroBio Périgord et Ciné passion.

Le film projeté : LA PART DES AUTRES en novembre 2022 Au CGR de Périgueux. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la séance.

L'association Le Cabas, La Maison 24 et AgroBio Périgord ont pu échanger avec la salle sur les conditions d'un accès digne pour tous à une alimentation de qualité et durable ainsi que sur l'appauvrissement tant des producteurs que des consommateurs.



## 2 CHARTE DE PARTENARIAT, RETOUR SUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA VILLE DE PÉRIGUEUX



Engagement de la ville de Périgueux dans le PAT du Pays de l'Isle en Périgord pour une déclinaison locale du plan d'actions avec notamment la prise en régie de la restauration collective et des actions de sensibilisation avec les enfants.

## 3 « CEUX QUI NOUS RÉGALENT »

Lancement d'un projet scolaire via un appel à candidatures destiné aux enseignants des classes élémentaires.

L'objectif de « Ceux qui nous régale » est de faire découvrir aux enfants les produits locaux, les producteurs, les cuisiniers, leurs métiers et le territoire. L'objectif est également de fédérer cuisiniers, enseignants et producteurs dans un projet scolaire afin que chacun se sensibilise à l'agriculture et à l'alimentation locale.

Le programme concerne des interventions en classes par l'association "Pour les Enfants du Pays de Beleyrne", une visite de ferme ainsi qu'une journée de mutualisation.

## BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES FORMATIONS

Une première partie sur les contours de la loi EgAlim et comment l'atteindre par étape. Une deuxième partie a pour but de sensibiliser les stagiaires à l'agriculture biologique : qu'est-ce que c'est ? Pourquoi et comment s'approvisionner en produits bio et locaux en restauration collective ?

La deuxième partie est résolument opérationnelle ; elle permet aux stagiaires de confectionner une dizaine de recettes par petits groupes. Ces recettes sont dimensionnées pour la restauration collective : produits de qualité, respect de l'équilibre nutritif et maîtrise du coût du repas sont développés. Les stagiaires sont amenés à refaire, à adapter ces recettes dans leur restaurant.

Suite aux 2 premières formations en cuisine, les cuisiniers ont pu s'initier à la diététique et au volet nutritionnel des menus. Cette formation est donc un socle pour établir à l'avance des menus équilibrés, grâce à la maîtrise d'un plan alimentaire. Les cuisiniers peuvent avec cette trame de menus affiner les menus en fonction de la saisonnalité et de la disponibilité de leurs approvisionnements en produits locaux. Il s'agit d'un gain de temps pour eux, tout en respectant les saisons, la production locale et en gardant des menus équilibrés.

### Élaboration de menus avec des produits frais, bio et locaux (Niveau 2) Focus plats végétariens

Animation par Le collectif les Pieds dans le Plat et AgroBio Périgord

Marsaneix – 12 stagiaires  
St Astier – 12 stagiaires  
Villambard – 11 stagiaires

### Créer facilement ses menus équilibrés 2022

à destination des cuisiniers, gestionnaires et élus

Animation par Le collectif les Pieds dans le Plat et AgroBio Périgord

Coulounieix-Chamiers  
14 stagiaires

### Gaspillage alimentaire

à destination du personnel qui accompagne la pause déjeuner

Animation par le CREPAQ

St Astier  
11 stagiaires

## PARTENARIAT EPLEFPA

Renouvellement du partenariat avec La licence professionnelle Valorisation Animation et Médiation des Territoires (VAMT) de l'EPLFPA du Périgord.

Il s'agit, sur des objectifs partagés, de définir et de conduire ensemble des projets et des outils de développement techniques, pédagogiques, socioculturels, voire également économiques, permettant de renforcer les capacités de services aux acteurs et aux populations du territoire du Pays de l'Isle en Périgord.



## DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE

Une action à destination des familles, en 2023, le Pays va lancer un défi Familles à alimentation positive pour accélérer le changement de pratiques alimentaires sans impacter les budgets.

L'action sera lancée en juin 2023 pour le recrutement des foyers et se terminera en mai 2024. 3 équipes de 10-12 foyers fédérées via 3 structures relais s'affronteront dans ce défi.

Pour les foyers, le projet se déroulera en plusieurs phases :

- 1 Une réunion de lancement
- 2 Environ 5 ateliers à définir. Dans ces ateliers plusieurs thématiques seront abordées : cuisine, visite de fermes, jardinage, diététique, anti-gaspillage...
- 3 Une réunion de clôture avec remise du prix à l'équipe gagnante.



## Une ingénierie territoriale partagée

Le Pays met à la disposition l'ingénierie du PAT auprès des porteurs de projets du territoire.

Ceci prend la forme d'études particulières, dans le cadre d'une expertise et d'une connaissance partagée : également d'une participation aux réflexions et à l'instruction de certains dossiers (instruction du dossier LEADER – Ferme municipale de Razac-sur-l'Isle, etc).

### CONCRÈTEMENT....

#### Présentation de l'observatoire des cantines, outil partagé au service des écoles et des communes

Réalisation d'un observatoire des cantines afin de créer une base de connaissances des pratiques des restaurants scolaires et de leurs attentes. La mise en place des solutions adaptées, le partage de bonnes pratiques en découleront de manière à répondre à l'ambition d'inclure plus de produits locaux de qualité dans les menus.

### QUELQUES CHIFFRES

10 PLUS DE 300  
REPAS/JOURS

PLUS DE 100  
RESTAURANTS  
SCOLAIRES  
élémentaires et  
maternelles sur le  
territoire du Pays

4 MILLIONS €  
DE DÉPENSES  
LE COÛT  
MATIÈRE de  
l'ensemble des  
repas (maternelles  
et élémentaires) du  
Pays

20  
PARTENAIRES  
SIGNATAIRES  
DE LA CHARTE  
D'ENGAGEMENT

## Le PAT, un socle partenarial robuste

### 1 UNIS'CITÉ – BILAN DU PARTENARIAT 2022

Un binôme en service civique pour des animations dans les cantines afin de réduire le gaspillage alimentaire dans deux cantines : Saint-Front-de-Pradoux et Grun-Bordas

Rédaction d'un Guide de la cantine antigaspillage idéale

### 2 POINT SUR LA CONVENTION M13B FRANCE RELANCE

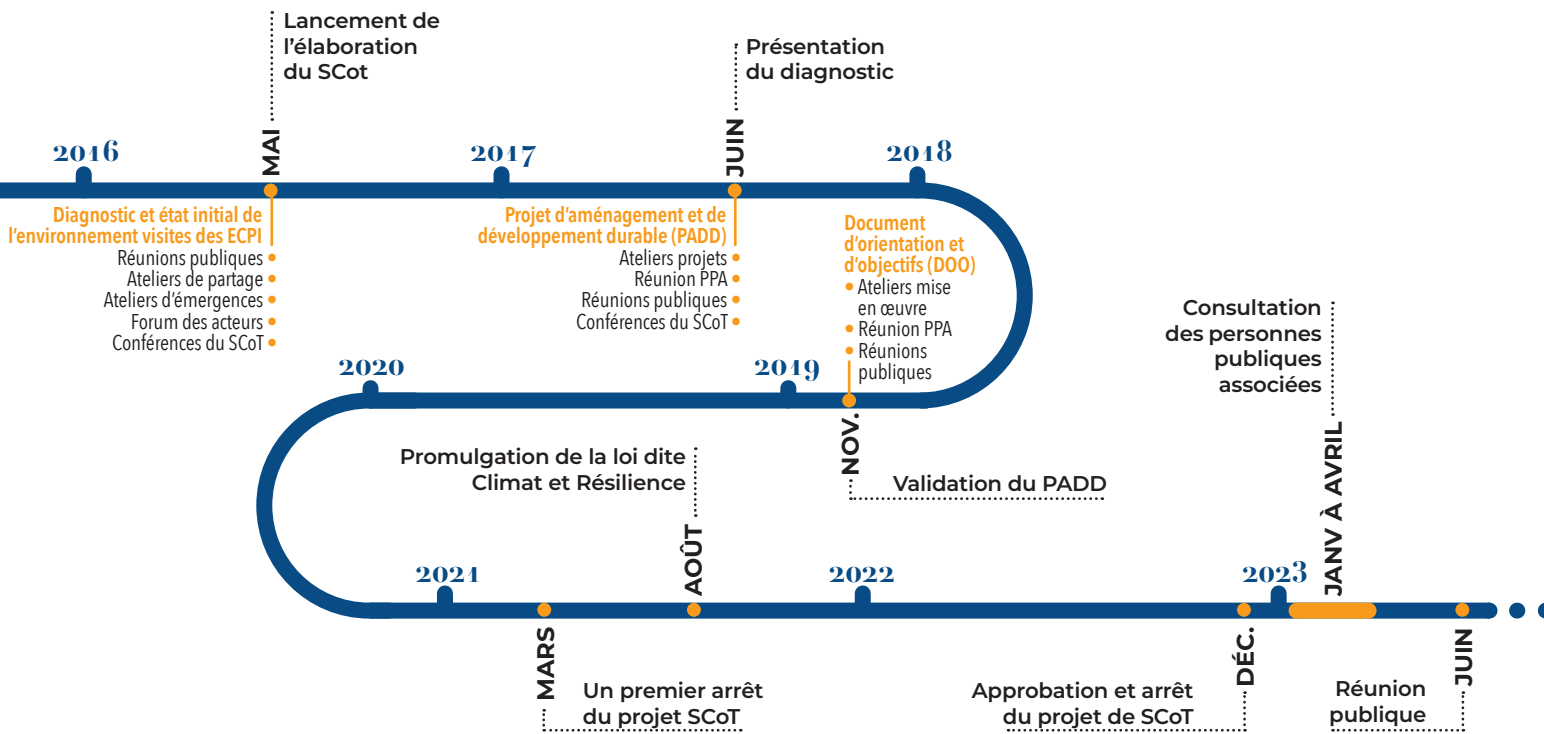
Travail partenarial avec l'association de producteurs et plateforme logistique Manger Bio Périgord pour leur développement.

Permettant l'accès à des fonds issus du programme France Relance, l'objectif étant que la plateforme développe une ligne de tri, conditionnement et zone de stockage pour les oignons et pomme de terres, afin qu'ils en fournissent la restauration collective toute l'année.



# Le projet de SCoT du Pays de l'Isle en Périgord

Arrêté par le Comité Syndical le 12 décembre 2022



Les communes et les intercommunalités font face à de nombreux défis en matière d'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de développement urbain, de l'aménagement économique, de la préservation des richesses non bâties – richesses naturelles, minérales, agricoles, forestières – ou de l'organisation de la mobilité dans le territoire.

Le SCoT constitue l'outil « intégrateur » privilégié permettant de confier aux communes et aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents, la responsabilité de **mettre en cohérence au niveau intercommunal la stratégie en matière d'urbanisme et de planification territoriale**. Le SCoT a une valeur juridique. Il s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, PLUi) et aux documents en tenant lieu, aux cartes communales, aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), à certaines opérations foncières ou d'aménagement, autorisations d'exploitation commerciale... qui doivent être compatibles avec les orientations du SCoT.

## Le double rôle du SCoT « intégrateur »

Ainsi, le projet de SCoT du Pays de l'Isle en Périgord donne aux communes et aux intercommunalités les **moyens d'agir et de répondre ensemble et de façon stratégique aux enjeux de leur territoire**. C'est un projet initié, piloté, mis en œuvre par les élus, qui sont les plus à même de connaître les besoins de leur population.





# Les enjeux du projet de SCoT en bref



## Développement démographique et urbain

- Renforcer l'armature du territoire
- Conforter l'aménagement du territoire
- Mener une stratégie d'accueil ambitieuse et robuste
- Affirmer la qualité urbaine



## Développement économique

- Limiter les consommations foncières liées à l'économie
- Préserver les terres agricoles et forestières, en quantité et en qualité
- Valoriser les commerces et l'artisanat



## Mobilité

- La décongestion de l'agglomération
- Le renforcement de la desserte ferroviaire avec la modernisation de la ligne Périgueux-Bordeaux et sa liaison avec la métropole bordelaise
- Le développement de l'intermodalité dans la chaîne des mobilités, avec l'interconnexion des infrastructures structurantes (voiture train/bus) au niveau des haltes SNCF
- Le développement et l'interconnectivité des modes de mobilités actives et alternatives (pistes cyclables, VAE, voitures électriques, covoiturage...)
- Le développement du transport à la demande pour les territoires éloignés et leur connexion aux gares



## Paysages et environnement

- Préserver et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers
- Intensifier la transition énergétique
- Les risques naturels font émerger d'autres enjeux complémentaires

## Nature des projets examinés

### LE SCOT : UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE, D'ORES ET DÉJÀ EFFECTIVE.

Le SCoT n'est, en 2022, pas encore un document d'urbanisme opposable. Néanmoins, les premiers avis sont instruits et rendus au vu du projet, permettant d'évaluer et de préparer le cadre de sa mise en œuvre.

**3** MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES PLU(i) :

- MS5 Saint-Germain-du-Salembre,
- MS3 PLUi Grand Périgueux
- MS6 Neuvic-sur-l'Isle

**2** PROJETS DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL :

- Razac-sur-l'Isle
- Coulounieix-Chamiers

**1** DÉROGATION AU TITRE D'UN ENSEMBLE COMMERCIAL à Sorges et Ligueux en Périgord

**1** RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL porté par la Communauté d'Agglomération

À VENIR...  
Un guide à l'attention des élus



## La conférence des SCoT

La loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée le 24 août 2021. Elle entraîne la modification du SRADDET et appelle les territoires de SCoT à contribuer. La Conférence régionale des SCoT a été installée dans ce cadre. Le syndicat mixte a pris une part active à ces travaux en contribuant à l'élaboration de propositions à l'attention de la Région visant à :

- 1 Développer, à l'échelle de la filière de l'aménagement et du bâtiment, une ingénierie de la construction réversible
- 2 Développer le socle de connaissances partagées, pour aider la reconversion des friches et reconquérir le parc vacant
- 3 Appeler un soutien financier au développement de l'ingénierie pour ces thématiques

Consultation des personnes publiques associées

Enquête publique avec rapport de l'enquête publique







# Dynamisation de l'économie

Dans le cadre d'un partenariat qui implique la Région, le Département, les intercommunalités du territoire, les villes de Montpon-Ménéstérol et Mussidan, lauréates « Petites villes de demain » et la ville de Périgueux, lauréate Action Cœur de Ville, le Pays prépare un programme de dynamisation de l'économie résidentielle.

Une première phase de diagnostic a été conduite en 2022 ; elle sera affinée en 2023 par une approche de terrain, au contact des entrepreneurs du territoire.

Le programme d'actions ciblées sera alors engagé autour des enjeux d'ores et déjà identifiés :

- Répondre à l'évolution des **attentes des consommateurs**, en utilisant notamment le numérique,
- Promouvoir une **offre de proximité** qui s'inscrit dans une stratégie commune et des partenariats avec les acteurs du développement économique,
- Préserver le **savoir-faire des TPE** des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services et donner à celles-ci les moyens de **se moderniser** et de **se développer**, via notamment des technologies numériques ; et en s'inscrivant dans l'ambition N°3 « Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine » de la feuille de route régionale NeoTerra,

- Favoriser la **redynamisation des territoires**, ruraux et urbains particulièrement marqués par la dévitalisation commerciale, avec une attention particulière aux centralités,
- Accompagner les porteurs de projets dans la dynamique de **relance économique** liée à la crise sanitaire.

Enfin, la Commission Économie poursuit son action auprès des clubs d'entreprises et de commerçants du territoire, portée par une dynamique d'aide à la mise en réseau.



# Partenariat & financement des activités du syndicat mixte

Les quatre intercommunalités membres du syndicat mixte ont contribué en 2022 au **budget à hauteur de 251 680 €, soit 1,83 € par habitant.**

La Région Nouvelle-Aquitaine contribue au **financement de l'ingénierie à hauteur de 79 000 €** au titre des postes de chef de projet territorial, chef de projets Economie, chargé du Projet Alimentaire et chargé de mission LEADER ; ce dernier poste est par ailleurs financé au titre du programme européen à hauteur de 40 000 € environ.

Le Département de la Dordogne accompagne la réalisation du projet de territoire Isle en Périgord pour un montant s'élevant à **33 000 €** en 2022.

Les projets du syndicat sont, le cas échéant, financés dans le cadre de conventions de partenariat particulières.

51 élus délégués titulaires · 51 suppléants

LE COMITÉ SYNDICAL



**Emmanuel LEGAY**  
Président



**Jean-Paul LOTTERIE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de l'urbanisme



**Marie-Rose VEYSSIERE**  
Vice-Présidente en charge de l'habitat



**Jacques RANOUX**  
Vice-Président en charge de l'économie



**Nils FOUCHIER**  
Vice-Président en charge des politiques contractuelles



- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE VERN SALEMBRE
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE GRAND-PÉRIGUEUX
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD



## TEMPS FORTS 2022

1

Approbation du plan d'actions pluriannuel du PAT

2

Isle Rénov', une nouvelle identité visuelle conférée à notre programme habitat

3

Candidature au volet territorial des fonds européens 2021-2027

4

Signature du contrat régional de Développement et de Transitions 2023-2025

5

Conférence des 93 maires du territoire du Pays

6

Arrêt du projet de SCoT



Nouvelle adresse 2023